

INSTRUCTIONS DE COURSE TROPHEE JL BONNAFOUS

CLUB NAUTIQUE LOUBESIEN

5C- 31 OCTOBRE 2021
RIVIERE DORDOGNE

1. REGLES

L'épreuve est régie par les règles telles que définies dans l'Avis de Course.

2. MODIFICATIONS AUX INSTRUCTIONS DE COURSE

2.1 Toute modification aux instructions de course sera affichée au plus tard 2 heures avant le signal d'avertissement de la course dans laquelle elle prend effet, sauf tout changement dans le programme des courses qui sera affiché avant 20h00 la veille du jour où il prendra effet.

3. COMMUNICATIONS AVEC LES CONCURRENTS

3.1 Les avis aux concurrents seront affichés sur le tableau officiel d'information dont l'emplacement est sur les panneaux d'affichage au Club House du CNL ; ils seront également mis en ligne sur le site internet www.cnl33.fr.

3.2 Le PC course est situé au Club House du CNL, Tel : 06 73 46 40 44,
andree.buchmann.cnl8@orange.fr.

3.3 Sur l'eau, le comité de course a l'intention de veiller et de communiquer avec les concurrents sur le canal VHF 72.

4. CODE DE CONDUITE

4.1 Les concurrents et les accompagnateurs doivent se conformer aux demandes justifiées des arbitres.

4.2 Les concurrents et les accompagnateurs doivent placer la publicité fournie si demandée par l'autorité organisatrice avec soin, en bon marin, conformément aux instructions d'utilisation et sans gêner son fonctionnement.

5. SIGNAUX FAITS A TERRE

5.1 Les signaux faits à terre sont envoyés au mât de pavillons situé sur la Barge du CNL.

5.2 Quand le pavillon Aperçu est envoyé, le signal d'avertissement ne pourra pas être fait moins de 1 mn après l'affalé de l'Aperçu (ceci modifie Signaux de course).

6. PROGRAMME DES COURSES

6.1 Dates des courses

Date	Classe	SA	Nombre de courses
Dimanche 31 Octobre	Toutes les Classes A,B,C,D et R	10 H	1 à 2 courses

6.3 Pour prévenir les bateaux qu'une course ou séquence de courses va bientôt commencer, un pavillon Orange sera envoyé avec un signal sonore cinq minutes au moins avant l'envoi du signal d'avertissement.

6.4 Une course supplémentaire par jour peut être courue, à condition qu'aucune classe ne soit en avance de plus d'une course par rapport au programme et que la modification soit effectuée conformément à l'IC 2.1.

7. PAVILLONS DE CLASSE

Les pavillons de classe sont les flammes de Groupe 1 – 3 – 5 selon la découpe du Championnat de l'Estuaire de la Gironde 2021.

Flotte 1 (flamme 1)	A,B, et R	6 à 13,4
Flotte 3 (flamme 3)	C,D et R	13,5 à 20,4
Flotte 5 (flamme 5)	D et R	20,5 à 33

8. ZONES DE COURSE

L'emplacement des zones de course est défini en **annexe ZONES DE COURSE**.

9. LES PARCOURS

9.1 Les parcours sont décrits en **annexe PARCOURS** en incluant l'ordre dans lequel les marques doivent être passées et le côté duquel chaque marque doit être laissée.

9.2 Au plus tard au signal d'avertissement, le comité de course indiquera le parcours à effectuer par VHF, et par un panneau indiquant le N° de parcours sous le mât de pavillonnerie du Comité de Course.

9.4 Les portes ou les marques à contourner où le parcours pourra être réduit sont précisées en **annexe PARCOURS**.

9.5 **Pointage officiel à une marque** : Le comité de course peut interrompre une course selon l'une des causes prévues par la RCV 32.1 et la valider en prenant pour ordre d'arrivée le dernier pointage officiel à une des marques à contourner précisées en **annexe PARCOURS** (ceci modifie la RCV 32).

10. MARQUES

10.1 Les marques sont :

Départ	Parcours	Arrivée
Mât sur Barge du CNL et une bouée club	Voir Annexe Parcours	Mât sur Barge du CNL et une bouée club

11. ZONES QUI SONT DES OBSTACLES

Les zones considérées comme des obstacles sont les épaves, les îles ,les bancs de sable....

12. LE DEPART

12.1 La ligne de départ sera entre le Mât arborant un pavillon orange sur la Barge du CNL et une Bouée Club mouillée

Rappel de la procédure de départ appliquée en régates sur l'Estuaire de la Gironde :

Procédure en 8 minutes (SA) avec un Pavillon NATIONAL, puis 4 mn / 1 mn / 0 Top Départ

12.2 Bateaux en attente : les bateaux dont le signal d'avertissement n'a pas été donné doivent éviter la zone de départ pendant la procédure de départ des autres bateaux.

12.3 Si une partie quelconque de la coque d'un bateau est du côté parcours de la ligne de départ à son signal de départ et qu'il est identifié, le comité de course pourra donner son numéro de voile sur le canal VHF 72.L'absence d'émission ou de réception VHF ne peut donner lieu à demande de réparation (ceci modifie la RCV 62.1(a).

12.4 Un bateau qui ne prend pas le départ au plus tard 10 minutes après son signal de départ sera classé DNS sans instruction (ceci modifie les RCV A5.1 et A5.2).

14. L'ARRIVEE

14.1 La ligne d'arrivée sera entre le Mât sur Barge du CNL et une Bouée Club mouillée.

14.2 Si le comité de course est absent quand un bateau finit, le bateau doit déclarer au comité de course son heure d'arrivée et sa position par rapport aux bateaux à proximité, à la première occasion raisonnable.

15. SYSTEME DE PENALITE

15.1 Pour toutes les classes, la RCV 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par une pénalité d'un tour.

15.2 Quand les règles du chapitre 2 des RCV ne s'appliquent plus et sont remplacées par la partie B section II

du RIPAM, la RCV 44.1 ne s'applique pas.

16. TEMPS CIBLE ET TEMPS LIMITES

16.1 Les temps sont les suivants :

Classe	Parcours	Temps limite pour finir après le 1er de chaque flotte
Flotte 1 – 3 – 5	Type côtier	30 minutes

16.2 Les bateaux ne finissant pas 30 *minutes* après le premier bateau ayant effectué le parcours et fini seront classés DNF (ceci modifie les RCV 35, A4 et A5).

17. DEMANDES D'INSTRUCTION

17.1 Pour chaque classe, le temps limite de réclamation est de 60 *minutes* après que le dernier bateau a fini la dernière course du jour ou après que le comité de course a signalé qu'il n'y aurait plus de course ce jour, selon ce qui est le plus tard. L'heure sera affichée sur le tableau officiel d'information.

17.2 Les formulaires de demandes d'instruction sont disponibles au secrétariat du jury .

17.3 Des avis seront affichés au plus tard 30 minutes après le temps limite de réclamation pour informer les concurrents des instructions dans lesquelles ils sont parties ou appelés comme témoins. Les instructions auront lieu dans la salle du jury située au Club House du CNL. Elles commenceront à l'heure indiquée au tableau officiel d'information.

18. CLASSEMENT

18.1 Une course doit être validée pour valider la compétition.

Si 2 courses sont courues, le classement sera fait sur le cumul des 2 courses.

18.3 Le calcul du temps compensé des bateaux qui y sont soumis sera fait selon le système temps sur temps.

18.4 Les coefficients à utiliser pour le calcul des temps compensés seront affichés au tableau officiel d'information, à 18 H le 31/10/2021. Les réclamations concernant ces coefficients sont admises jusqu'à l'heure limite de réclamation.

19. REGLES DE SECURITE

19.1 Un élargement sera mis en place de 8H30 à 9 H 30.

19.2 Un bateau qui abandonne une course doit le signaler au comité de course aussitôt que possible.

19.3 Le canal VHF utilisé en course est le *Canal 72*.

20. REMPLACEMENT DE CONCURRENT OU D'EQUIPEMENT

20.1 Le remplacement de concurrents devra être signalé au Comité de Course.

24 **EVACUATION DES DETRITUS** : Les détritrus doivent rester à bord des bateaux jusqu'à leur arrivée au port.

25. EMBLEMES

Les bateaux doivent être maintenus à la place qui leur a été attribuée quand ils se trouvent dans le port de Cavernes à Saint-Loubès.

26. LIMITATIONS DE SORTIE DE L'EAU

Les bateaux ne doivent pas être sortis de l'eau pendant la régates sauf sous réserve et selon les termes d'une autorisation écrite préalable du comité de course ou du comité technique.

28. PRIX

Des prix seront décernés pour les résultats de la **Coupe Dordogne** (régates de la Troque Sel du 4 Septembre, des 2 et 3 octobre (Trophée Rose), du 17 octobre et du 31 octobre (Trophée JLBonnafous).

La remise des prix sera organisée au CNL, dès la fin de la régates, accompagné d'un en-cas.

Présidente du Comité de Course : Vanessa CHAVANNEAU
Comité de Course Adjoint :Andrée BUCHMANN – Dimitri ZVORYKINE
Commissaire aux Résultats : Cédric KOWALSKI

ANNEXE ZONES DE COURSE ANNEXE PARCOURS »

8.4

Horaire des marées :

Date	Port	Basse Mer	Pleine Mer
31/10/21 Coef : 38 - 45	CAVERNES (base BORDEAUX)	10 H 23	15 H 43

SA 10 H

Parcours A

Départ : Mât sur Barge à Cavernes – Bouée Club mouillée Babord

D9 Tribord

D11 Babord à contourner

D9 Babord

Bouée Club Tribord à contourner (possibilité de réduction)

D9 Tribord

D11 Babord à contourner

D9 Babord

Arrivée : Mât sur Barge à Cavernes et Bouée Club Tribord

Parcours B

Départ : Mât sur Barge à Cavernes – Bouée Club mouillée Babord

D9 Tribord

D11 Tribord

D13 Babord à contourner

D11 Babord

D9 Babord

Arrivée : Mât sur Barge et Bouée Club Tribord

